

Rapport financier 2019 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Beloeil

Code géographique : 57040

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), MARIE-JOSEE PIEDADE, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Beloil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.
(Nom de l'organisme)

Signature

2020.07.13
16:07:36 -04'00'

Date

2020-07-13

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	12
Situation financière par organismes	13
Charges par objets	14
Fonds local d'investissement (FLI)	15
Fonds local de solidarité (FLS)	16
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	17
Excédent (déficit) accumulé	18
Avantages sociaux futurs	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Beloeil,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville de Beloeil (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages 11, 12, 13 et 18, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.

CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A106981

Granby, le 13 juillet 2020

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Budget	Réalisations	
		2019	2019	2018
Revenus				
Taxes	1	35 466 800	36 231 448	34 588 705
Compensations tenant lieu de taxes	2	678 300	707 111	671 759
Quotes-parts	3		141 396	84 378
Transferts	4	1 027 000	12 391 629	5 387 028
Services rendus	5	2 100 200	2 725 244	2 279 306
Imposition de droits	6	2 228 400	2 567 512	2 481 291
Amendes et pénalités	7	850 700	1 411 460	1 480 333
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	257 500	313 538	345 975
Autres revenus	10	148 000	5 468 769	297 073
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	42 756 900	61 958 107	47 615 848
Charges				
Administration générale	14	6 676 300	6 222 620	5 800 163
Sécurité publique	15	6 622 500	7 809 495	7 208 229
Transport	16	7 379 500	7 488 946	7 639 914
Hygiène du milieu	17	9 240 300	9 415 365	9 138 794
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 293 900	1 287 131	1 256 338
Loisirs et culture	20	9 016 800	9 155 288	7 907 991
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 054 100	1 911 743	1 566 434
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	42 283 400	43 290 588	40 517 863
Excédent (déficit) de l'exercice	25	473 500	18 667 519	7 097 985
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		124 036 019	116 938 034
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		124 036 019	116 938 034
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		142 703 538	124 036 019

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	5 865 464	7 692 689
Débiteurs (note 5)	2	28 801 416	20 310 554
Prêts (note 6)	3	59 958	59 958
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	34 726 838	28 063 201
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	1 284 085	1 069 094
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	6 812 270	9 955 172
Revenus reportés (note 12)	12	585 316	118 537
Dette à long terme (note 13)	13	62 093 505	57 716 844
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	801 114	1 066 159
	15	71 576 290	69 925 806
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(36 849 452)	(41 862 605)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	178 400 425	164 693 769
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18		
Stocks de fournitures	19	359 798	339 664
Autres actifs non financiers (note 17)	20	792 767	865 191
	21	179 552 990	165 898 624
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	142 703 538	124 036 019

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		<u>Budget</u>	<u>Réalizations</u>	
		<u>2019</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	1	473 500	18 667 519	7 097 985
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 ()	(21 125 534)	(20 218 370)
Produit de cession	3		984 681	4 277
Amortissement	4	5 862 000	6 992 578	6 831 522
(Gain) perte sur cession	5		(47 980)	(3 853)
Réduction de valeur / Reclassement	6		(510 399)	
	7	5 862 000	(13 706 654)	(13 386 424)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(20 136)	23 639
Variation des autres actifs non financiers	10		72 424	(834 084)
	11		52 288	(810 445)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	6 335 500	5 013 153	(7 098 884)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(41 862 605)	(34 763 721)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(41 862 605)	(34 763 721)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(36 849 452)	(41 862 605)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	18 667 519	7 097 985
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	6 992 578	6 831 522
Autres			
- Gain sur cession	3	(47 980)	(3 853)
- Réduction de valeur - reclas.	4	(510 399)	
	5	25 101 718	13 925 654
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(8 490 862)	(4 789 432)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	15 637	(1 261 855)
Revenus reportés	9	466 779	19 548
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(265 045)	63 325
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(20 135)	23 639
Autres actifs non financiers	13	72 424	(834 084)
	14	16 880 516	7 146 795
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(23 185 941)	(16 862 766)
Produit de cession	16	984 681	4 277
	17	(22 201 260)	(16 858 489)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
	22		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	15 256 416	12 498 933
Remboursement de la dette à long terme	24	(12 002 707)	(6 525 260)
Variation nette des emprunts temporaires	25	214 991	(1 903 577)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	24 819	(104 556)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	3 493 519	3 965 540
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	(1 827 225)	(5 746 154)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	7 692 689	13 438 843
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	7 692 689	13 438 843
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	5 865 464	7 692 689

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Beloeil (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 11 et 12 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 13 et 18.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne de l'organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend l'organisme paramunicipal suivant dans la proportion indiquée :

Corporation de développement économique régional de Beloeil	100,00 %
---	----------

b) Partenariats

La Ville participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu	40,45 %
Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu	26,11 %
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	10,87 %
Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu	28,51 %
Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu	15,99 %

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs

Les actifs se composent de ce qui suit :

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

b) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Immobilisations

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures	2,50 % à 6,67 %
Bâtiments	2,50 %
Bâtiments - Améliorations locatives	6,67 % à 10,00 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Véhicules	5,00 % à 33,33 %
Ameublement et équipement de bureau	10,00 % à 33,33 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5,00 % à 33,33 %

Les immobilisations en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales.

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participent la Ville et certains partenariats sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées (Ville et Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent)

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la « Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2019 selon les méthodes suivantes : valeur marchande (Ville) et valeur lissée 3 ans (Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent).

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge de fonctionnement. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constatés en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables: *Avantages sociaux futurs* :
- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- Coûts liés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- Montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement: au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 5 865 464	7 692 689
Découvert bancaire	2 () ()	
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	
<i>Autres éléments</i>		
-	4	
-	5	
-	6	
-	7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8 5 865 464	7 692 689
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9 765 698	726 727
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10 5 065 900	4 358 600
Note		
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Intérêts payés au cours de l'exercice	1 482 304	1 220 270
Intérêts reçus au cours de l'exercice	318 094	341 787
5. Débiteurs		
Taxes municipales	11 1 644 825	1 396 486
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13 17 390 093	13 511 837
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14 8 135 946	3 943 943
Organismes municipaux	15 1 540 605	1 321 331
<i>Autres</i>		
- Divers et avances au personnel	16 80 793	123 592
- Intérêts courus sur placement	17 9 154	13 365
	18 28 801 416	20 310 554
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19 13 100 898	8 808 230
Organismes municipaux	20	
Autres tiers	21	
	22 13 100 898	8 808 230
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23 349 028	332 125
Note		
Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,25% à 4,72% et viennent à échéance au plus tard en 2039.		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24	59 958	59 958
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
-	26		
-	27		
	28	59 958	59 958
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
7. Placements de portefeuille		
Placements à titre d'investissement	30	
Autres placements	31	
	32	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34	

Note**8. Avantages sociaux futurs****Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(801 114)	(1 066 159)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	<u>(801 114)</u>	<u>(1 066 159)</u>

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	1 527 357	1 304 750
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40	112 721	57 512
Autres régimes (REER et autres)	41	20 138	16 883
Régimes de retraite des élus municipaux	42	70 727	55 511
	43	<u>1 730 943</u>	<u>1 434 656</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44	
Autres	45	
	46	

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

2019

2018

10. Emprunts temporaires

La Ville bénéficie d'un emprunt temporaire autorisé, d'un montant de 5 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,25 % (3,7 % aux 31 décembre 2019 et 2018) et renouvelable annuellement. Cet emprunt est utilisé pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la Ville.

La Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu dispose d'une marge de crédit autorisée de 3 174 500 \$. Un montant de 3 174 500\$ est utilisé au 31 décembre 2019. Les montants prélevés portent intérêts au taux de 3,45 %.

La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000 \$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2019. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel (3,95 % au 31 décembre 2019).

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2019. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel (3,95 % au 31 décembre 2019).

11. Crédoeurs et charges à payer

Fournisseurs	47	1 407 908	4 261 631
Salaires et avantages sociaux	48	2 035 281	1 764 804
Dépôts et retenues de garantie	49	2 574 739	3 138 467
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Assainissement des sites contaminés	52	169 250	169 250
Autres			
- Gouvernement du Canada	53	8 523	61 706
- Gouvernement du Québec	54	120 077	145 478
- Organismes municipaux	55	168 314	138 413
- Autres	56	26 121	4 018
- Intérêts dettes à long terme	57	302 057	271 405
	58	6 812 270	9 955 172

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

12. Revenus reportés

Taxes perçues d'avance	59		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60		
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	35 970	35 222
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions des promoteurs	66		
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Promoteurs et autres	68	38 947	83 315
- Partenariat RISIVR	69	510 399	
-	70		
-	71		
	72	585 316	118 537

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

						2019	2018
13. Dette à long terme							
		Taux d'intérêt	Échéance				
		de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,20	3,25	2020	2043	73	60 976 853	57 382 476
Obligations et billets en monnaies étrangères					74		
Gains (pertes) de change reportés					75		
					76		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1,55	4,90	2020	2026	77	468 162	721 244
Organismes municipaux					78		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,15	3,90	2020	2037	79	1 112 077	101 530
Autres					80		
					81	62 557 092	58 205 250
Frais reportés liés à la dette à long terme					82	(463 587)	(488 406)
					83	62 093 505	57 716 844

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2019				
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres					
2020	84	92	5 738 740	100	150 327	109	257 802	117	6 146 869
2021	85	93	5 448 038	101	143 821	110	137 846	118	5 729 705
2022	86	94	4 987 336	102	117 152	111	15 954	119	5 120 442
2023	87	95	4 855 920	103	100 472	112	16 737	120	4 973 129
2024	88	96	5 546 888	104	102 271	113	12 642	121	5 661 801
2025 et +	89	97	34 399 931	105	498 034	114	27 181	122	34 925 146
	90	98	60 976 853	106	1 112 077	115	468 162	123	62 557 092
Intérêts et frais accessoires				107	()			124	()
	91	99	60 976 853	108	1 112 077	116	468 162	125	62 557 092

Note

	2019	2018
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	126	(36 849 452)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127	()
Autres	128	()
	129	(36 849 452)
		(41 862 605)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	130	43 454 847	158	2 672 576	185	641 351	212	45 486 072
Eaux usées	131	35 949 432	159	5 152 010	186		213	41 101 442
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	76 841 032	160	5 114 781	187	881 774	214	81 074 039
Autres	133	22 446 922	161	1 515 343	188	13 109	215	23 949 156
Réseau d'électricité	134		162		189		216	
Bâtiments	135	27 699 692	163	16 454 893	190		217	44 154 585
Améliorations locatives	136	13 058	164	39 618	191		218	52 676
Véhicules	137	633 369	165	1 327 865	192	261 418	219	1 699 816
Ameublement et équipement de bureau	138	1 970 730	166	638 902	193	365 659	220	2 243 973
Machinerie, outillage et équipement divers	139	10 075 776	167	1 080 756	194	1 062 700	221	10 093 832
Terrains	140	6 911 553	168	1 977 885	195	77 718	222	8 811 720
Autres	141		169		196		223	
	142	<u>225 996 411</u>	170	<u>35 974 629</u>	197	<u>3 303 729</u>	224	<u>258 667 311</u>
Immobilisations en cours	143	<u>24 303 182</u>	171	<u>(14 849 095)</u>	198		225	<u>9 454 087</u>
	144	<u>250 299 593</u>	172	<u>21 125 534</u>	199	<u>3 303 729</u>	226	<u>268 121 398</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	145	15 757 388	173	1 070 337	200	641 351	227	16 186 374
Eaux usées	146	14 363 172	174	1 311 320	201		228	15 674 492
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	28 062 561	175	1 960 693	202	881 774	229	29 141 480
Autres	148	8 627 647	176	1 112 641	203	4 588	230	9 735 700
Réseau d'électricité	149		177		204		231	
Bâtiments	150	10 197 423	178	671 182	205		232	10 868 605
Améliorations locatives	151	79 344	179	1 370	206		233	80 714
Véhicules	152	360 956	180	143 102	207	175 732	234	328 326
Ameublement et équipement de bureau	153	1 094 227	181	226 228	208	325 152	235	995 303
Machinerie, outillage et équipement divers	154	7 063 106	182	495 705	209	848 832	236	6 709 979
Autres	155		183		210		237	
	156	<u>85 605 824</u>	184	<u>6 992 578</u>	211	<u>2 877 429</u>	238	<u>89 720 973</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	<u>164 693 769</u>					239	<u>178 400 425</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	240	397 949	243	1 189 777	245	98 890	247	1 488 836
Amortissement cumulé	241	(251 612)	244	(124 211)	246	(98 199)	248	(277 624)
Valeur comptable nette	242	<u>146 337</u>					249	<u>1 211 212</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
16. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	250	
Immeubles industriels municipaux	251	
Autres	252	
	253	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255	
Note		
17. Autres actifs non financiers		
Frais payés d'avance		
- Frais payés d'avance	256	53 438
- FPA - Partenariats	257	739 329
-	258	
Autres		
-	259	
-	260	
	261	792 767
		865 191
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

18. Obligations contractuelles

En vertu de divers contrats et ententes échéant à différentes dates jusqu'en 2053, la Ville s'est engagée à verser une somme totale de 8 646 400 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville devra prévoir pour les cinq prochains exercices les sommes suivantes :

- 2020	2 951 400 \$
- 2021	1 730 500 \$
- 2022	1 409 500 \$
- 2023	950 900 \$
- 2024	231 500 \$

De plus, la Ville s'est engagée en vertu de contrats de location de locaux, d'équipements et de véhicules échéant à différentes dates jusqu'en 2033, à verser des loyers totalisant 2 783 000 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à :

- 2020	724 300 \$
- 2021	158 400 \$
- 2022	158 400 \$
- 2023	158 400 \$
- 2024	158 400 \$

La quote-part de la Ville dans des contrats de location d'équipements et d'immeubles échéant à différentes dates en vertu desquels la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée pour les 5 prochains exercices totalise 55 100 \$. La quote-part annuelle de la Ville se détaille comme suit :

- 2020	39 800 \$
- 2021	6 300 \$
- 2022	6 000 \$
- 2023	3 000 \$
- 2024	0 \$

La quote-part de la Ville dans des contrats de location d'immeubles échéant à différentes dates en vertu desquels la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu s'est engagée pour les 5 prochains exercices totalise 83 800 \$. La quote-part annuelle de la Ville se détaille comme suit :

- 2020	22 900 \$
- 2021	20 300 \$
- 2022	20 300 \$
- 2023	20 300 \$
- 2024	0 \$

La quote-part de la Ville dans divers contrats échéant à différentes dates en vertu desquels la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu s'est engagée pour les 5 prochains exercices totalise 20 100 \$. La quote-part annuelle de la Ville se détaille comme suit :

- 2020	4 020 \$
- 2021	4 020 \$
- 2022	4 020 \$
- 2023	4 020 \$
- 2024	4 020 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

19. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés.

Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 3 456 700 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est le suivant :

- 2020	306 120 \$
- 2021	416 500 \$
- 2022	295 100 \$
- 2023	308 200 \$
- 2024	235 600 \$

La Ville a également conclu des contrats de location de locaux et diverses ententes échéant à différentes dates jusqu'en 2038, prévoyant la perception de revenus totalisant 4 642 000 \$. Les revenus à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à :

- 2020	786 800 \$
- 2021	749 200 \$
- 2022	641 400 \$
- 2023	642 200 \$
- 2024	378 700 \$

20. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

a) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2019	2018
RAEVR - Lettre de garantie	52 500	52 500	52 500
	262	52 500	52 500

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu. Au 31 décembre 2019, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 496 809 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2019, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 139 263 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et du Réseau de transport métropolitain (exo). Au 31 décembre 2019, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 227 000 \$ et 1 764 107 \$ respectivement.

La Ville s'est portée garante pour un montant maximum de 1 950 233 \$ d'un emprunt contracté par Nature-Action Québec Inc. Au 31 décembre 2019, le solde de l'emprunt s'élève à 850 986 \$. Selon les termes de l'entente, la Ville devra jusqu'au 28 octobre 2040 être prête à acquitter les obligations de l'organisme en matière de remboursement de l'emprunt si ce dernier n'est pas en mesure de le faire.

Tout paiement pouvant résulter de ces garanties serait imputé aux résultats de l'exercice

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

alors en cours.

b) Auto-assurance

La Ville pratique l'auto-assurance pour la maladie court terme de certaines catégories de son personnel. Aucune provision ni réserve n'a été prise au 31 décembre 2019.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pratique l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

c) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondée de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent fait l'objet de deux réclamations totalisant 495 000 \$ qui ont été intentées par deux citoyens suite à deux incidents survenus sur son territoire. Les audiences pour chacun de ces dossiers sont présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et les montants qu'elle pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

d) Autres

S.O.

21. Actifs éventuels

S.O.

22. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

23. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, après élimination des opérations réciproques. L'organisme contrôlé n'est pas inclus au budget consolidé n'ayant pas adopté de budget.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

24. Instruments financiers

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

25 Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 400 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

Les Régies possèdent également des fonds de roulement dont le capital total est fixé à 4 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ces fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

26 Passif au titre de l'assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle en aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

Au 31 décembre 2019, un montant de 169 250 \$ est comptabilisé à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés.

27 Évènements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière

Après la fin de l'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. La Ville a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations 2018	Budget 2019	Réalisations 2019			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	34 588 705	35 466 800	36 231 448			36 231 448
Compensations tenant lieu de taxes	2	671 759	678 300	707 111			707 111
Quotes-parts	3					8 625 906	96 464
Transferts	4	768 938	1 007 000	885 881		32 161	918 042
Services rendus	5	2 053 077	2 100 200	2 497 654		368 712	2 725 244
Imposition de droits	6	2 481 291	2 228 400	2 557 649		9 863	2 567 512
Amendes et pénalités	7	895 424	850 700	816 862		594 598	1 411 460
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	309 265	257 500	257 977		55 561	313 538
Autres revenus	10	14 889	3 000	794 997		37 999	119 052
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	41 783 348	42 591 900	44 749 579		9 724 800	45 089 871
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14					866 787	44 932
Transferts	15	4 588 890	20 000	11 259 775		213 812	11 473 587
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	36 737	125 000	5 297 617			5 297 617
Autres	18	218 000		52 100			52 100
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	4 843 627	145 000	16 609 492		1 080 599	16 868 236
	21	46 626 975	42 736 900	61 359 071		10 805 399	61 958 107
Charges							
Administration générale	22	5 645 445	6 528 100	6 074 441	148 182	583 964	6 222 620
Sécurité publique	23	6 359 365	6 380 100	6 875 574	242 453	6 672 974	7 809 495
Transport	24	5 770 877	5 486 400	5 601 658	1 887 288		7 488 946
Hygiène du milieu	25	6 672 890	7 358 500	7 168 905	1 881 809	2 469 741	9 415 365
Santé et bien-être	26						
Aménagement, urbanisme et développement	27	1 088 808	1 131 500	1 124 709	162 351	71	1 287 131
Loisirs et culture	28	6 370 059	7 482 700	7 622 085	1 533 203		9 155 288
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	1 300 585	2 054 100	1 602 013		309 730	1 911 743
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	5 800 985	5 862 000	5 855 286	(5 855 286)		
	33	39 009 014	42 283 400	41 924 671		10 036 480	43 290 588
Excédent (déficit) de l'exercice	34	7 617 961	453 500	19 434 400		768 919	18 667 519

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Réalisations 2018	Budget 2019	Réalisations 2019	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 617 961	453 500	19 434 400	18 667 519
Moins: revenus d'investissement	2	(4 843 627)	(145 000)	(16 609 492)	(16 868 236)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	2 774 334	308 500	2 824 908	1 799 283
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations					
Amortissement	4	5 800 985	5 862 000	5 855 286	6 992 578
Produit de cession	5			1 109 175	984 681
(Gain) perte sur cession	6			(788 199)	(47 980)
Réduction de valeur / Reclassement	7				(510 399)
	8	5 800 985	5 862 000	6 176 262	7 418 880
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	153 290		28 624	28 624
Remboursement de la dette à long terme	17	(5 649 010)	(5 299 000)	(5 607 193)	(6 300 097)
	18	(5 495 720)	(5 299 000)	(5 578 569)	(6 271 473)
Affectations					
Activités d'investissement	19	(191 743)	(50 000)	(1 067 723)	(889 170)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			27 853	27 853
Excédent de fonctionnement affecté	21	723 205	(821 500)	510 748	575 956
Réserves financières et fonds réservés	22	(851 274)		(725 294)	(184 908)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(85 646)		58 259	15 167
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(405 458)	(871 500)	(1 224 010)	(455 102)
	26	(100 193)	(308 500)	(626 317)	692 305
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	2 674 141		2 198 591	2 491 588

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		<u>Réalisations 2018</u>		<u>Réalisations 2019</u>		
		<u>Administration municipale</u>		<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
					<u>Total consolidé ¹</u>	
Revenus d'investissement	1	4 843 627		16 609 492	1 080 599	16 868 236
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2	(275 357)		(298 733)	(847)	(299 580)
Sécurité publique	3	(175 894)		(42 078)	(2 400 573)	(2 239 106)
Transport	4	(3 977 489)		(7 117 812)	(4 530)	(7 122 342)
Hygiène du milieu	5	(2 215 022)		(6 935 748)	(221 518)	(7 157 266)
Santé et bien-être	6	()		()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(114 633)		(4 577)	()	(4 577)
Loisirs et culture	8	(13 213 351)		(4 302 663)	()	(4 302 663)
Réseau d'électricité	9	()		()	()	()
	10	(19 971 746)		(18 701 611)	(2 627 468)	(21 125 534)
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	11	()		()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Émission ou acquisition	12	()		(821 855)	()	()
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	9 007 870		4 341 476	1 989 171	6 330 647
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	191 743		1 067 723	24 992	889 170
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15					
Excédent de fonctionnement affecté	16	2 273 000		1 196 000	27 392	1 223 392
Réserves financières et fonds réservés	17	787 500		909 600	208 223	1 117 823
	18	3 252 243		3 173 323	260 607	3 230 385
	19	(7 711 633)		(12 008 667)	(377 690)	(11 564 502)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(2 868 006)		4 600 825	702 909	5 303 734

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		<u>2018</u>	<u>Administration</u>	<u>2019</u>	<u>Total</u>
		Administration	municipale	Organismes	consolidé ¹
			municipale	contrôlés et	
				partenariats	
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 232 084	3 978 088	1 887 376	5 865 464
Débiteurs (note 5)	2	16 524 480	24 818 494	4 014 608	28 801 416
Prêts (note 6)	3	59 958	59 958		59 958
Placements de portefeuille (note 7)	4		821 855		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	22 816 522	29 678 395	5 901 984	34 726 838
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10			1 284 085	1 284 085
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	8 152 878	4 711 506	2 132 450	6 812 270
Revenus reportés (note 12)	12	95 921	74 917		585 316
Dette à long terme (note 13)	13	49 812 472	52 924 064	9 169 441	62 093 505
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	671 000	384 000	417 114	801 114
	15	58 732 271	58 094 487	13 003 090	71 576 290
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(35 915 749)	(28 416 092)	(7 101 106)	(36 849 452)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	139 404 402	151 929 751	26 674 219	178 400 425
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18				
Stocks de fournitures	19	328 572	347 819	11 979	359 798
Autres actifs non financiers (note 17)	20	617 764	7 911	784 856	792 767
	21	140 350 738	152 285 481	27 471 054	179 552 990
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	4 746 582	4 355 472	432 041	4 787 513
Excédent de fonctionnement affecté	23	5 482 156	6 365 111	581 210	6 946 321
Réserves financières et fonds réservés	24	888 014	703 707	634 658	1 338 365
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(11 843)	(11 944)	145 033	643 488
Financement des investissements en cours	26	(4 030 267)	570 556	489 098	1 059 654
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	97 336 661	111 862 599	18 377 974	129 215 173
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	104 434 989	123 869 389	20 369 948	142 703 538

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
Rémunération	1	9 170 200	9 096 397	14 046 519	13 136 300
Charges sociales	2	2 446 100	2 468 108	3 704 269	3 227 042
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	3				
Ententes de services					
Services de transport collectif	4				
Autres services	5				
Autres biens et services	6	9 196 800	8 977 186	11 239 240	10 308 223
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	7	1 258 100	1 145 917	1 398 182	1 118 787
D'autres organismes municipaux	8	16 900	14 761	14 761	19 614
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	9	488 000	166 294	166 294	174 003
D'autres tiers	10	196 100	124 041	124 040	128 423
Autres frais de financement	11	95 000	151 000	208 466	125 607
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	12	11 657 000	12 003 836	3 474 394	3 037 345
Transferts	13				
Autres	14		60 801	60 801	55 745
Autres organismes					
Transferts	15				
Autres	16	1 881 700	1 668 888	1 668 888	2 252 606
Amortissement des immobilisations	17	5 862 000	5 855 286	6 992 578	6 831 522
Autres					
-	18	15 500	192 156	192 156	102 646
-	19				
-	20				
	21	42 283 400	41 924 671	43 290 588	40 517 863

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

2019

2018

RÉSULTATS

Revenus

Revenus sur les placements de portefeuille	1
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2
Autres revenus	3
	4

Charges

Créances douteuses	
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5
Variation de la provision pour moins-value	6
	7
Autres charges	8
	9
Excédent (déficit) de l'exercice	10

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	11
Placements de portefeuille	12
Débiteurs	13
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14
Provision pour moins-value	15 () ()
	16
	17

Passifs

Créditeurs et charges à payer	18
Revenus reportés	19
Dette à long terme	20
	21
Solde du Fonds local d'investissement	22

VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	23
Supportant les engagements de prêts	24
Supportant les garanties de prêts	25
	26

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

2019

2018

RÉSULTATS

Revenus

Revenus provenant de la gestion foncière	1
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2
	3

Charges

Frais de gestion	
Salaires	4
Créances douteuses	5
Autres frais de gestion	6
	7

Activités et projets de mise en valeur du territoire

-	8
-	9
-	10
-	11
-	12
-	13
	14
	15

Excédent (déficit) de l'exercice

16

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	17
Placements de portefeuille	18
Débiteurs	19
Provision pour créances douteuses	20 () ()
	21
Autres	22
	23

Passifs

Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	24
Créditeurs et charges à payer	25
Revenus reportés	
Provenant de la gestion foncière	26
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	27
Autres	28
Autres	29
	30
Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	31

Note sur les autres actifs**Note sur les créditeurs et charges à payer****Note sur les autres revenus reportés****Note sur les autres passifs**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 787 513	5 199 032
Excédent de fonctionnement affecté	2	6 946 321	5 984 531
Réserves financières et fonds réservés	3	1 338 365	1 432 955
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(643 488)	(176 282)
Financement des investissements en cours	5	1 059 654	(4 030 267)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	129 215 173	115 626 050
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	-	-
	8	142 703 538	124 036 019
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 355 472	4 746 582
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	432 041	452 450
	11	4 787 513	5 199 032
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- ÉVENTUALITÉS	12	125 000	125 000
- INFORMATIQUE ET BÂTIMENTS	13	1 213 000	1 026 000
- MESURES DE DÉV. DURABLE	14	400 000	500 000
- MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES	15	1 000 000	
- PGM AIDE AUX ENTREPRISES	16	170 000	150 000
- ÉLECTION	17	228 500	243 500
- TRANSPORT	18	2 000 000	2 000 000
- DIVERS	19	1 228 611	1 437 656
- DIVERS	20		
	21	6 365 111	5 482 156
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
- Éventualités	22	248 546	277 910
- Divers	23	332 664	224 465
-	24		
	25	581 210	502 375
	26	6 946 321	5 984 531
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	496 665	608 147
Organismes contrôlés et partenariats	38	467 548	365 153
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	129 338	252 738
Organismes contrôlés et partenariats	40	167 110	179 788
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
- FONDS DE STATIONNEMENT	45	27 704	27 129
- FONDS DE PARCS	46	50 000	
	47	1 338 365	1 432 955
	48	1 338 365	1 432 955

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (63 034)	(69 447)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ()	()
Autres	52 (81 999)	(118 678)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (145 033)	(188 125)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ()	()
Assainissement des sites contaminés	56 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres	58 ()	()
-	59 ()	()
	60 (145 033)	(188 125)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	62 ()	()
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 ()	()
Autres	66 ()	()
-	67 ()	()
	68 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	70 (210 981)	(269 344)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ()	()
Autres	72 ()	()
-	73 ()	()
	74 (210 981)	(269 344)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75 222 925	281 187
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres		
- Partenariat RISIVR	79 (510 399)	
	80 (287 474)	281 187
	81 (643 488)	(176 282)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	82 5 168 269	6 586 103
Investissements à financer	83 (4 108 615) (10 616 370)
	84 1 059 654	(4 030 267)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	85 178 400 425	164 693 769
Propriétés destinées à la revente	86	
Prêts	87 59 958	59 958
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89	
	90 178 460 383	164 753 727
Ajustements aux éléments d'actif	91	
	92 178 460 383	164 753 727
Éléments de passif correspondant		
Dettes à long terme	93 (62 093 505) (57 716 844)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (463 587) (488 406)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95 13 100 898	8 808 231
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97 210 984	269 342
	98 (49 245 210) (49 127 677)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 () ()
	100 (49 245 210) (49 127 677)
	101 129 215 173	115 626 050

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>4</u>	2 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

1) La Ville de Beloëil parraine un régime de retraite à prestations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur le salaire gagné à chaque année.

En bref, le Régime est à prestations déterminées de type salaire carrière. Les cotisations salariales des cols blancs, cols bleus et brigadiers s'élèvent à 9,20 % du salaire en 2018 et à 9,20 % du salaire en 2019. Les cotisations salariales des cadres et non-syndiqués s'élèvent à 7,69 % du salaire en 2018 et à 7,69 % du salaire en 2019. Les cotisations annuelles de la Ville ne peuvent être inférieures à un montant égal aux cotisations totales des participants. La rente de retraite est constituée d'une rente viagère pour le service passé ainsi que pour le service courant. Cette rente viagère est égale à 2 % du salaire de l'année indexé (une seule fois) selon la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de cette même année.

2) La Régie de intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent parraine les Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, le régime des cadres au 31 décembre 2018 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2017.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: Le 1er janvier 2008
2. Date de la retraite
 - a) Date de la retraite normale: À l'âge de 65 ans.
 - b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de service reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Relativement aux années de service reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.

- c) Date de retraite anticipée

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55^e anniversaire de naissance (exception les policiers 50^e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3 % par mois (4 % par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de service reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de service reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008: 2 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de service reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de service reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008: 0,5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0,35 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de service reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de service reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

8. Indexation à la retraite

- a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les particuliers retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.
- b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les particuliers retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.
- c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.

9. Règle du 50 % (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50 % de la valeur de toute prestation résultant des années de service reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

- a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquiescement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,39 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune
- b) Cadres: Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquiescement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2018, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,85 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune
- c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquiescement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2017, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquiescement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

3) La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 était requise par la Loi pour tous les régimes visés.

La Loi prévoit un processus avec période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements à être apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel doit être prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus, avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 était requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2019.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (1 066 160)	(1 002 834)
Charge de l'exercice	4 (1 527 357)	(1 304 750)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 792 403	1 241 425
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>(801 114)</u>	<u>(1 066 159)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 42 442 831	38 610 599
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (45 048 120)	(42 498 599)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (2 605 289)	(3 888 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 1 804 175	2 821 841
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (801 114)	(1 066 159)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>(801 114)</u>	<u>(1 066 159)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 <u>4</u>	<u>4</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 42 442 831	38 610 599
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (45 048 120)	(42 498 599)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (2 605 289)	(3 888 000)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 817 415	1 862 397
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	24 127
	20 1 817 415	1 886 524
Cotisations salariales des employés	21 (881 936)	(899 003)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23 935 479	987 521
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 383 495	339 409
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(148 434)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29	
-	30	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>1 318 974</u>	<u>1 178 496</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 2 357 216	2 258 093
Rendement espéré des actifs	34 (2 148 833)	(2 131 839)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 <u>208 383</u>	<u>126 254</u>
Charge de l'exercice	<u>1 527 357</u>	<u>1 304 750</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 3 817 223	94 800
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (2 148 833)	(2 131 839)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 1 668 390	(2 037 039)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 (1 034 220)	133 800
Prestations versées au cours de l'exercice	40 (1 806 670)	(864 696)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42 42 559 662	38 128 494
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 329 735	299 196
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 28 474	175 663
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 17	15
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,50 %	5,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,50 %	5,50 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
-	51	
-	52	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes d'avantages complémentaires de retraite		Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53		54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2019		2018
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs				
Actif (passif) au début de l'exercice	55			
Charge de l'exercice	56	()		()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57			
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation				
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	()		()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61			
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63			
Provision pour moins-value	64	()		()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs				
Nombre de régimes et avantages en cause	66			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	()		()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	()		()
Charge de l'exercice				
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70			
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71			
	72			
Cotisations salariales des employés	73	()		()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()		()
	75			
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76			
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77			
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78			
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79			
Variation de la provision pour moins-value	80			

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018	
Autres			
-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85 (_____)	(_____)	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 (_____)	(_____)	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 _____

Description des régimes et autres renseignements

Au cours de l'exercice 2018 la Ville parrainait un régime de retraite simplifié offert aux salariés pompiers à temps partiel. Le taux de cotisation s'élevait à 7 % du salaire admissible.

Ce régime de retraite simplifié n'est plus sous la gouverne de la Ville depuis le 1er janvier 2019, suite aux transferts des salariés pompiers au sein de la nouvelle Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée du Richelieu.

La Régie intermunicipale de la sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu offre à ses employés réguliers pompiers et cadres un régime de retraite simplifié où l'employeur et l'employé cotisent chacun 9 % du salaire régulier de l'employé. Le taux de la contribution varie pour les employés pompiers à temps partiel selon la municipalité de provenance.

Charge de l'exercice	2019	2018
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	
Régime volontaire d'épargne-retraite	108	
Régime de retraite simplifié	109 112 721	57 512
Régime de retraite par financement salarial	110	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	111	
Autres régimes	112	
	113 112 721	57 512

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 114 _____ 2

Description des régimes et autres renseignements

La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu verse une contribution annuelle égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 8 % du salaire admissible pour ses employés syndiqués et 9 % pour ses employés non syndiqués.

La Régie intermunicipale de l'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu verse une contribution annuelle égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 9 % du salaire admissible pour ses employés cadres.

Charge de l'exercice	2019	2018
Cotisations de l'employeur	115 20 138	16 883

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2019	2018
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	116 37	42

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2019	2018
Cotisations des élus au RREM	117	<u>19 136</u>	<u>14 829</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	118	70 727	55 511
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	119		
	120	<u>70 727</u>	<u>55 511</u>

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	26 761 841	26 761 841	26 028 843
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8	995	995	1 005
	9	26 762 836	26 762 836	26 029 848
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	3 153 086	3 153 086	2 894 805
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12	2 576 141	2 576 141	2 385 458
Matières résiduelles	13	1 033 515	1 033 515	979 793
Autres				
- Protection environnement	14	1 674 769	1 674 769	1 256 749
- Fosse septique	15	3 600	3 600	3 755
- Nettoyage des cours d'eau	16			19 666
Centres d'urgence 9-1-1	17	117 655	117 655	112 358
Service de la dette	18	909 846	909 846	906 273
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	9 468 612	9 468 612	8 558 857
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	9 468 612	9 468 612	8 558 857
	27	36 231 448	36 231 448	34 588 705

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	28			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	29			
Taxes d'affaires	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
	32			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	186 141	186 141	177 385
Cégeps et universités	34			
Écoles primaires et secondaires	35	489 600	489 600	463 448
	36	675 741	675 741	640 833
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	37	46	46	46
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40	46	46	46
	41	675 787	675 787	640 879
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	42	30 561	30 561	30 165
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43	763	763	715
Taxes d'affaires	44			
	45	31 324	31 324	30 880
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	46			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47			
	48			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49			
Autres	50			
	51			
	52	707 111	707 111	671 759

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	53	54 264	54 264	
Sécurité publique				
Police	54			
Sécurité incendie	55			
Sécurité civile	56	16 500	16 500	
Autres	57			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	58	32 506	32 506	25 725
Enlèvement de la neige	59			
Autres	60			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61			
Transport adapté	62			
Transport scolaire	63			
Autres	64			
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68		32 161	29 200
Réseau de distribution de l'eau potable	69	154 234	154 234	156 397
Traitement des eaux usées	70			
Réseaux d'égout	71	23 226	23 226	20 971
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72	183 550	183 550	75 019
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78			
Autres	79			
Santé et bien-être				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	83	7 244	7 244	8 955
Rénovation urbaine	84			
Promotion et développement économique	85	249	249	265
Autres	86			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	87	56 877	56 877	58 925
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	66 601	66 601	61 980
Autres	89	11 410	11 410	33 100
Réseau d'électricité	90			
	91	606 661	638 822	470 537

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)		2019	2019	2018
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	92			
Sécurité publique				
Police	93			
Sécurité incendie	94			
Sécurité civile	95			
Autres	96			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	97	778 215	778 215	2 358 855
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100			
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107		213 812	
Réseau de distribution de l'eau potable	108	586 200	586 200	1 418 000
Traitement des eaux usées	109			
Réseaux d'égout	110	330 300	330 300	802 985
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126	9 565 060	9 565 060	
Activités culturelles				
Bibliothèques	127			
Autres	128			9 050
Réseau d'électricité	129			
	130	11 259 775	11 473 587	4 588 890

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131			
Péréquation	132			
Neutralité	133			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	279 220	279 220	327 601
Fonds de développement des territoires	136			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137			
Autres	138			
	139	279 220	279 220	327 601
TOTAL DES TRANSFERTS	140	12 145 656	12 391 629	5 387 028

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143	1 125	14 999	13 048
	144	1 125	14 999	13 048
Sécurité publique				
Police	145	292 158	247 620	239 231
Sécurité incendie	146	338 773	290 213	193 139
Sécurité civile	147			
Autres	148		238 878	4 290
	149	630 931	776 711	436 660
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	150			
Enlèvement de la neige	151			
Autres	152			
Transport collectif	153			
Autres	154			
	155			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	156		33 451	32 668
Réseau de distribution de l'eau potable	157			
Traitement des eaux usées	158			
Réseaux d'égout	159			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	160			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	161			
Tri et conditionnement	162			
Autres	163			
Autres	164			
Cours d'eau	165			
Protection de l'environnement	166			
Autres	167			
	168		33 451	32 668
Santé et bien-être				
Logement social	169			
Autres	170			
	171			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	172			
Rénovation urbaine	173			
Promotion et développement économique	174			
Autres	175			
	176			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	177	170 469	170 469	
Activités culturelles				
Bibliothèques	178			
Autres	179			
	180	170 469	170 469	
Réseau d'électricité	181			
	182	802 525	995 630	482 376

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	183			
Évaluation	184			
Autre	185	75 672	75 672	70 650
	186	75 672	75 672	70 650
Sécurité publique				
Police	187			
Sécurité incendie	188	5 461	37 030	79 146
Sécurité civile	189			
Autres	190		2 916	223 382
	191	5 461	39 946	302 528
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	192	60 756	60 756	53 974
Enlèvement de la neige	193	57 148	57 148	75 502
Autres	194	138 077	138 077	130 866
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	195			
Transport adapté	196			
Transport scolaire	197			
Autres	198			
Autres	199	1 173	1 173	623
	200	257 154	257 154	260 965
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	201			
Réseau de distribution de l'eau potable	202	64 208	64 208	70 957
Traitement des eaux usées	203			
Réseaux d'égout	204			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	205			
Matières recyclables	206			
Autres	207			
Cours d'eau	208			
Protection de l'environnement	209	24 028	24 028	66 005
Autres	210			
	211	88 236	88 236	136 962
Santé et bien-être				
Logement social	212			
Sécurité du revenu	213			
Autres	214			
	215			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	216	43 991	43 991	41 730
Rénovation urbaine	217			
Promotion et développement économique	218			
Autres	219			
	220	43 991	43 991	41 730
Loisirs et culture				
Activités récréatives	221	948 276	948 276	707 899
Activités culturelles				
Bibliothèques	222	34 527	34 527	36 511
Autres	223	241 812	241 812	239 685
	224	1 224 615	1 224 615	984 095
Réseau d'électricité	225			
	226	1 695 129	1 729 614	1 796 930
TOTAL DES SERVICES RENDUS	227	2 497 654	2 725 244	2 279 306

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	228	159 881	169 744	221 146
Droits de mutation immobilière	229	2 397 768	2 397 768	2 260 145
Droits sur les carrières et sablières	230			
Autres	231			
	232	2 557 649	2 567 512	2 481 291
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	233	816 862	1 411 460	1 480 333
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	234			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	235	257 977	313 538	345 975
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	236	788 199	47 980	3 853
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			
Contributions des promoteurs	239	5 297 617	5 297 617	36 737
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241			
Autres contributions	242	52 100	52 100	218 000
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	6 798	71 072	38 483
	245	6 144 714	5 468 769	297 073
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	246			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2019			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2019	2018
Non audité						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	620 414	3 193	623 607	623 607	479 151
Greffe et application de la loi	2	921 351	5 351	926 702	926 702	1 107 209
Gestion financière et administrative	3	2 244 415	115 867	2 360 282	2 360 282	2 168 512
Évaluation	4	226 429		226 429	226 429	118 875
Gestion du personnel	5	649 113	2 212	651 325	651 325	586 193
Autres						
- Divers	6	1 412 719	21 559	1 434 278	1 434 275	1 340 223
-	7					
	8	6 074 441	148 182	6 222 623	6 222 620	5 800 163
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	3 786 390	126 410	3 912 800	4 603 268	4 435 636
Sécurité incendie	10	2 660 552	105 958	2 766 510	2 810 636	2 363 578
Sécurité civile	11	4 198	10 085	14 283	17 642	18 202
Autres	12	424 434		424 434	377 949	390 813
	13	6 875 574	242 453	7 118 027	7 809 495	7 208 229
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 048 755	1 229 935	3 278 690	3 278 690	2 949 705
Enlèvement de la neige	15	1 467 363	50 751	1 518 114	1 518 114	1 320 386
Éclairage des rues	16	346 381	214 208	560 589	560 589	586 585
Circulation et stationnement	17	380 662	382 925	763 587	763 587	853 895
Transport collectif						
Transport en commun	18	1 351 396	9 469	1 360 865	1 360 865	1 922 862
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	7 101		7 101	7 101	6 481
	22	5 601 658	1 887 288	7 488 946	7 488 946	7 639 914

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2019			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2019	2018
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 278 319		1 278 319	1 267 579	1 244 700
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 020 573	933 472	1 954 045	1 954 045	1 819 151
Traitement des eaux usées	25	1 068 617		1 068 617	1 444 008	1 662 855
Réseaux d'égout	26	716 654	869 593	1 586 247	1 586 247	1 553 209
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	991 862		991 862	991 862	967 849
Élimination	28					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	516 341	45 808	562 149	562 149	487 067
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31	1 227 720		1 227 720	1 227 720	863 851
Traitement	32					
Matériaux secs	33	249 194	6 179	255 373	255 373	182 901
Autres	34					
Plan de gestion						
Autres	36					
Cours d'eau	37		22 931	22 931	22 931	42 742
Protection de l'environnement	38	99 625	3 826	103 451	103 451	314 469
Autres	39					
	40	7 168 905	1 881 809	9 050 714	9 415 365	9 138 794
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41					
Sécurité du revenu	42					
Autres	43					
	44					
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	930 853	41 903	972 756	972 827	993 426
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46		32 827	32 827	32 827	32 827
Autres biens	47					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	193 856	85 508	279 364	279 364	230 085
Tourisme	49					
Autres	50					
Autres	51		2 113	2 113	2 113	
	52	1 124 709	162 351	1 287 060	1 287 131	1 256 338

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2019			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2019	2018
Non audité						
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	1 956 489	172 281	2 128 770	2 128 770	2 076 495
Patinoires intérieures et extérieures	54	690 382	123 130	813 512	813 512	727 568
Piscines, plages et ports de plaisance	55	807 604	78 212	885 816	885 816	247 673
Parcs et terrains de jeux	56	2 313 502	1 003 555	3 317 057	3 317 057	2 960 128
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	61 510		61 510	61 510	56 139
Autres	59					
	60	5 829 487	1 377 178	7 206 665	7 206 665	6 068 003
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	263 104	43 200	306 304	306 304	287 471
Bibliothèques	62	1 051 551	86 891	1 138 442	1 138 442	1 104 436
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63	477 943	25 934	503 877	503 877	448 081
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65					
	66	1 792 598	156 025	1 948 623	1 948 623	1 839 988
	67	7 622 085	1 533 203	9 155 288	9 155 288	7 907 991
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	1 307 105		1 307 105	1 533 206	1 234 756
Autres frais	70	143 908		143 908	170 071	206 071
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71	151 000		151 000	208 383	126 254
Autres	72				83	(647)
	73	1 602 013		1 602 013	1 911 743	1 566 434
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
	75	5 855 286	(5 855 286)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Beloeil

Code géographique : 57040

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements financiers consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	4
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	4
Analyse de la dette à long terme consolidée	5
Endettement total net à long terme consolidé	6
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	7
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	9
Analyse de la rémunération non consolidée	10
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13
Questionnaire	14

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
	Conduites d'eau potable	1 883 301	1 883 301	969 937
	Usines de traitement de l'eau potable			
	Usines et bassins d'épuration		213 613	75 952
	Conduites d'égout	5 011 375	5 011 375	1 165 359
	Sites d'enfouissement et incinérateurs			
	Chemins, rues, routes et trottoirs	5 043 361	5 043 361	3 845 932
	Ponts, tunnels et viaducs			
	Systèmes d'éclairage des rues	11 862	11 862	80 293
	Aires de stationnement			
	Parcs et terrains de jeux	1 568 968	1 568 968	543 839
	Autres infrastructures	27 327	27 327	24 503
	Réseau d'électricité			
Bâtiments				
	Édifices administratifs	2 494 415	2 495 163	382 389
	Édifices communautaires et récréatifs			12 447 867
	Améliorations locatives		39 618	
Véhicules				
	Véhicules de transport en commun			
	Autres		1 259 851	123 802
	Ameublement et équipement de bureau	454 907	505 467	310 150
	Machinerie, outillage et équipement divers	227 740	1 087 273	167 247
	Terrains	1 978 355	1 978 355	81 100
	Autres			
		22	18 701 611	21 125 534
				20 218 370

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
	Conduites d'eau potable	673 130	673 130	961 238
	Usines de traitement de l'eau potable			
	Usines et bassins d'épuration		213 613	75 952
	Conduites d'égout	2 092 084	2 092 084	1 156 660
	Autres infrastructures	5 483 779	5 483 779	4 482 821
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
	Conduites d'eau potable	1 210 171	1 210 171	8 699
	Usines de traitement de l'eau potable			
	Usines et bassins d'épuration			
	Conduites d'égout	2 919 291	2 919 291	8 699
	Autres infrastructures	1 167 739	1 167 739	11 746
	Autres immobilisations	5 155 417	7 365 727	13 512 555
		34	18 701 611	21 125 534
				20 218 370

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	57 909	255 578	146 377	167 110
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 356 862		847 866	3 508 996
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	44 982 249	6 250 069	5 452 230	45 780 088
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	49 397 020	6 505 647	6 446 473	49 456 194
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	8 808 230	4 783 002	490 334	13 100 898
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	8 808 230	4 783 002	490 334	13 100 898
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14	8 808 230	4 783 002	490 334	13 100 898
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	15				
Autres	16				
	17				
	18	8 808 230	4 783 002	490 334	13 100 898
	19	58 205 250	11 288 649	6 936 807	62 557 092
Dette en cours de refinancement	20	()		()	()
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	58 205 250	11 288 649	6 936 807	62 557 092

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	53 339 162
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	4 014 006
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	7	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	129 338
--	---	---------

Débiteurs	9	12 179 213
-----------	---	------------

Revenus futurs découlant des ententes		
---------------------------------------	--	--

conclues avec le gouvernement du Québec	10	
---	----	--

Autres montants	11	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	
--	----	--

Autres		
--------	--	--

- Revenus reportés - Promoteur	13	6 600
--------------------------------	----	-------

-	14	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	45 038 017
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	16	7 640 036
--	----	-----------

Endettement net à long terme	17	52 678 053
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	18	496 809
---------------------------------	----	---------

Communauté métropolitaine	19	139 263
---------------------------	----	---------

Autres organismes	20	1 991 107
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	21	55 305 232
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
--	--	--

de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
--	----	--

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à		
--	--	--

long terme de l'agglomération	23	
-------------------------------	----	--

	24	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	55 305 232
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	
--	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	807 619	807 619	747 332
Sécurité publique				
Police	4	3 665 720		
Sécurité incendie	5	2 490 518		
Sécurité civile	6			
Autres	7	76 645		
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	2 296 559		
Matières résiduelles	12	2 666 775	2 666 775	2 215 922
Cours d'eau	13			19 791
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			54 300
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	12 003 836	3 474 394	3 037 345

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019****Non audité**

		2019	2018
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	18 701 611	19 971 746
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	18 701 611	19 971 746

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	33,00	35,00	71 799,00	1 638 620	445 750	2 084 370
Professionnels	2						
Cols blancs	3	49,00	32,50	72 524,00	1 192 050	324 270	1 516 320
Cols bleus	4	62,00	40,00	120 623,00	5 842 592	1 589 345	7 431 937
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
Élus	8	144,00		264 946,00	8 673 262	2 359 365	11 032 627
	9	9,00			423 135	108 743	531 878
	10	153,00			9 096 397	2 468 108	11 564 505

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	154 234	415 030	171 170		740 434
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15	23 226	233 852	96 448		353 526
Autres	16	229 151	5 333 975	5 009 300	479 270	11 051 696
	17	406 611	5 982 857	5 276 918	479 270	12 145 656

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

		2019	2018
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	107 607	90 121
	4	107 607	90 121
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8	4 431	12 494
	9	4 431	12 494
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	499 596	415 740
Enlèvement de la neige	11	15 387	12 085
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	8 478	13 233
	15	523 461	441 058
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	328 224	291 223
Traitement des eaux usées	18	14 761	19 614
Réseaux d'égout	19	113 318	91 709
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21	790	287
Autres	22		
Cours d'eau	23	1 101	1 335
Protection de l'environnement	24	375	562
Autres	25		
	26	458 569	404 730
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	86 795	83 722
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	2 242	2 715
Autres	34		
	35	89 037	86 437
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	404 693	259 446
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	10 162	4 611
Autres	38	4 053	1 688
	39	418 908	265 745
Réseau d'électricité			
	40		
	41	1 602 013	1 300 585

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

<i>Non audité</i>	2019		2018
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	()
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	()
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	()
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Allie, Louise	30 543	14 362
Bédard, Guy	27 951	13 975
Gagnon, Reginald	29 329	13 975
Labadie, Jean-Yves	30 570	14 595
Lavoie, Diane	115 420	16 767
Martin, Odette	27 951	13 975
Trudel, Renée	29 329	13 975
Verret, Pierre	28 797	14 168
Cossette, Luc	27 951	13 975

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	3 400 000 \$	
2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMH?	2 <input type="checkbox"/>	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	7	\$	
4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	8 <input type="checkbox"/>	9 <input checked="" type="checkbox"/>	
5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :			
a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3ème paragraphe du 2ème alinéa de l'article 117.1 LAU.	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	12	\$	
b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	15	134 500 \$	
c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	18	\$	
d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	21	\$	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité	OUI	NON
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?	22 <input checked="" type="checkbox"/>	23 <input type="checkbox"/>
Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?	24 <input type="checkbox"/>	25 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :		
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu:		
a) du paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	26 <input type="checkbox"/>	27 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	28 _____	\$
b) du paragraphe 2 ^o du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	29 <input type="checkbox"/>	30 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	31 _____	\$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	32 <input checked="" type="checkbox"/>	33 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	34 _____	21 700 \$
b) autres formes d'aide	35 _____	\$
9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2019		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2019	36 _____	
Facteur comparatif de 2019	37 _____	
Valeur uniformisée	38 _____	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2019 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ

39 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 40 \$

- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver 41 \$

b) Dépenses d'investissement 42 \$

c) Total des frais encourus admissibles 43 \$

d) Description des dépenses d'investissement :

e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 43 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 39, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 44 _____

b) Date d'adoption de la résolution 45 _____

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

OUI**NON**

46 47

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

48 _____ 2019-11-597

49 _____ 2019-11-25

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité	OUI	NON
12. Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens		
a) La municipalité a-t-elle adopté un règlement municipal plus sévère que le règlement du gouvernement du Québec?	50 <input type="checkbox"/>	51 <input type="checkbox"/>
b) Nombre de chiens enregistrés à la municipalité au 31 décembre 2019	52	_____
c) Nombre de chiens potentiellement dangereux enregistrés à la municipalité au 31 décembre 2019	53	_____
<i>Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'exercice</i>		
d) Nombre de signalements émis par un médecin vétérinaire (art. 2)	54	_____
e) Nombre de signalements émis par un médecin (art. 3)	55	_____
<i>Mesures d'encadrement</i>		
f) Nombre d'ordonnances émises par la municipalité au cours de l'exercice portant sur l'examen d'un chien par un médecin vétérinaire (art. 5)	56	_____
g) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice :		
- à l'issu d'un examen effectué par un médecin vétérinaire (art. 8)	57	_____
- à l'issu d'une blessure infligée à une personne ou un animal domestique (art. 9)	58	_____
h) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice à la suite d'un signalement d'une attaque causant (art. 10) :		
- la mort	59	_____
- une blessure grave	60	_____
i) Nombre de constats d'infraction émis par la municipalité au cours de l'exercice en vertu du règlement du gouvernement du Québec	61	_____

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Beloeil

Code géographique : 57040

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	3
Taux global de taxation réel	4

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Au trésorier de
Ville de Beloeil

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Ville de Beloeil (ci-après « la Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (ci-après l'« état »).

À nos avis, l'état ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ chapitre F-2.1) (ci-après « les exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1), qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A106981
Granby, le 13 juillet 2020

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	36 231 448
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	<u>141 835</u>
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2019 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	141 835
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	4 057 442
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	117 655
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u> </u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	<u>32 198 186</u>

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2019 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	2 904 780 700
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2019 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>2 961 165 700</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u>2 932 973 200</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2019
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 1 , 0 9 7 8 / 100 \$

Données prévisionnelles non auditées

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020

Nom : Beloil

Code géographique : 57040

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020	
Revenus de taxes	3
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	4
Calcul de certains revenus de taxes	5
Taux des taxes	7
Taux global de taxation prévisionnel	8
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	9
Questionnaire	11

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité**TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	27 905 000
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	1 200
	9	27 906 200

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	3 004 400
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	2 529 700
Matières résiduelles	13	1 128 200
Autres		
- Protection environnement	14	1 811 200
- Fosse septique	15	3 700
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	
Service de la dette	18	627 300
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	9 104 500
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	9 104 500
	27	37 010 700

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	182 700
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	471 000
	9	653 700

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	32 100
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	800
Taxes d'affaires	12	
	13	32 900
	14	686 600

GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	686 600

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 2 514 426 610	X 5 0,7156	/100\$ 6 17 993 235				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 208 602 694	X 8 0,7630	/100\$ 9 1 591 639				
Immeubles non résidentiels	10 413 858 915	X 11 1,6230	/100\$ 12 6 716 950				
Immeubles industriels	13 88 364 400	X 14 1,5560	/100\$ 15 1 374 950				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19 49 209 400	X 20 1,4312	/100\$ 21 704 285				
Immeubles agricoles	22 32 579 900	X 23 0,7156	/100\$ 24 233 141				
Total			25 28 614 200	26 (709 200)	27 ()	28	29 27 905 000
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54	55 ()	56 ()	57	58

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	/100\$ 6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8	/100\$ 9				
Immeubles non résidentiels	10	X 11	/100\$ 12				
Immeubles industriels	13	X 14	/100\$ 15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19	X 20	/100\$ 21				
Immeubles agricoles	22	X 23	/100\$ 24				
Total			25	26 (.....) 27 (.....) 28	29

Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54	55 (.....) 56 (.....) 57	58

	Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X 60	% 61	62 (.....) 63 (.....) 64	65

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(montant fixe)

Par unité de logement

Eau	1	2 4 8	,	0 0	\$
Égout	2		,		\$
Eau et égout	3		,		\$
Traitement des eaux usées	4	2 2 9	,	0 0	\$
Matières résiduelles	5	1 1 8	,	0 0	\$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Piscine	40,0000	4	
Protection environnement	165,0000	7	Unité de logement
Fosse septique	61,0000	4	
Répartitions locales		2	Taux variant selon les règlements
Consommation d'eau (excédent)	0,5502	7	Par mètre cube excédant de 181.7 mètres cubes
Assainissement des eaux (excédent)	0,1800	7	Par mètre cube excédant de 408.9 mètres cubes

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	37 010 700
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2020 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	709 200

Déduire

Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	4 497 970
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	10	33 221 930

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI
À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE**

	11	<u>3 307 041 919</u>
--	----	----------------------

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2020

(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

	12	1 , 0 0 4 6 /100 \$
--	----	---------------------------------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	<u>Terrains vagues desservis</u> Immeubles non résidentiels	<u>Autres</u>	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	6 536 800	846 000		704 300	1 591 600	233 100
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4						
Autres	5	938 510	126 940			905 920	10 770
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	7 475 310	972 940		704 300	2 497 520	243 870

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	17 993 200			27 905 000
De secteur	10				
Autres	11	1 200			1 200
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	627 300			627 300
Autres	13	6 495 060			8 477 200
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	25 116 760			37 010 700

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2020 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	25	173 536 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	\$	
5. Date d'adoption du budget par le conseil	27	2019-12-09	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

6. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	28	44 087 530 \$
7. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	29	5 101 100 \$
8. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	30	1 134 600 \$
9. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	31	\$

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/>	

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Alexandre Doucet-McDonald , atteste que le rapport financier consolidé de Beloeil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 2020-07-13.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Beloeil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Beloeil consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Beloeil détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2020-07-13 15:54:42

Date de transmission au Ministère :

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Nom : Beloeil

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	Réalizations 2018		Budget 2019	Réalizations 2019		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus						
Fonctionnement	1	41 783 348	42 591 900	44 749 579	9 724 800	45 089 871
Investissement	2	4 843 627	145 000	16 609 492	1 080 599	16 868 236
	3	46 626 975	42 736 900	61 359 071	10 805 399	61 958 107
Charges	4	39 009 014	42 283 400	41 924 671	10 036 480	43 290 588
Excédent (déficit) de l'exercice	5	7 617 961	453 500	19 434 400	768 919	18 667 519
Moins : revenus d'investissement	6 (4 843 627) (145 000) (16 609 492) (1 080 599) (16 868 236)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	2 774 334	308 500	2 824 908	(311 680)	1 799 283
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	5 800 985	5 862 000	5 855 286	1 137 292	6 992 578
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	153 290		28 624		28 624
Remboursement de la dette à long terme	10 (5 649 010) (5 299 000) (5 607 193) (692 904) (6 300 097)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (191 743) (50 000) (1 067 723) (24 992) (889 170)
Excédent (déficit) accumulé	12	(213 715)	(821 500)	(156 287)	79 956	434 068
Autres éléments de conciliation	13			320 976	105 326	426 302
	14	(100 193)	(308 500)	(626 317)	604 678	692 305
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	2 674 141		2 198 591	292 998	2 491 588

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2018	2019	2018
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	6 232 084	3 978 088	5 865 464
Débiteurs	2	16 524 480	24 818 494	28 801 416
Placements de portefeuille	3		821 855	
Autres	4	59 958	59 958	59 958
	5	22 816 522	29 678 395	34 726 838
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	49 812 472	52 924 064	62 093 505
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	671 000	384 000	801 114
Autres	9	8 248 799	4 786 423	8 681 671
	10	58 732 271	58 094 487	71 576 290
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(35 915 749)	(28 416 092)	(36 849 452)
Actifs non financiers				
Immobilisations	12	139 404 402	151 929 751	178 400 425
Autres	13	946 336	355 730	1 152 565
	14	140 350 738	152 285 481	179 552 990
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	4 746 582	4 355 472	4 787 513
Excédent de fonctionnement affecté	16	5 482 156	6 365 111	6 946 321
Réserves financières et fonds réservés	17	888 014	703 707	1 338 365
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 ((11 843)) ((11 944)) (643 488) (
Financement des investissements en cours	19	(4 030 267)	570 556	1 059 654
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	97 336 661	111 862 599	129 215 173
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	104 434 989	123 869 389	142 703 538

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- ÉVENTUALITÉS	23	125 000	125 000
- INFORMATIQUE ET BÂTIMENTS	24	1 213 000	1 026 000
- MESURES DE DÉV. DURABLE	25	400 000	500 000
- MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES	26	1 000 000	
- PGM AIDE AUX ENTREPRISES	27	170 000	150 000
- ÉLECTION	28	228 500	243 500
- TRANSPORT	29	2 000 000	2 000 000
- DIVERS	30	1 228 611	1 437 656
- DIVERS	31		
	32	6 365 111	5 482 156
Organismes contrôlés et partenariats	33	581 210	502 375
	34	6 946 321	5 984 531
Réserves financières et fonds réservés			
Administration municipale			
Organismes contrôlés et partenariats ¹	35	703 707	888 014
	36	634 658	544 941
	37	8 284 686	7 417 486

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23-1

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	45 038 017
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	55 305 232

Extrait du rapport financier, page S25

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
		Total	Total
		consolidé	consolidé
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	167 110	57 909
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	45 780 088	44 982 249
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	3 508 996	4 356 862
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises ¹	7	13 100 898	8 808 230
Autres	8		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	9		
	10	62 557 092	58 205 250

1. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Extrait du rapport financier, page S37

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Réalisations 2018	Budget 2019	Réalisations 2019	
		Administration	Administration	Administration	Total
		municipale	municipale	municipale	consolidé
Fonctionnement					
Taxes	11	34 588 705	35 466 800	36 231 448	36 231 448
Compensations tenant lieu de taxes	12	671 759	678 300	707 111	707 111
Quotes-parts	13				96 464
Transferts	14	768 938	1 007 000	885 881	918 042
Services rendus	15	2 053 077	2 100 200	2 497 654	2 725 244
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	16	3 376 715	3 079 100	3 374 511	3 978 972
Autres	17	324 154	260 500	1 052 974	432 590
	18	41 783 348	42 591 900	44 749 579	45 089 871
Investissement					
Taxes	19				
Quotes-parts	20				44 932
Transferts	21	4 588 890	20 000	11 259 775	11 473 587
Autres	22	254 737	125 000	5 349 717	5 349 717
	23	4 843 627	145 000	16 609 492	16 868 236
	24	46 626 975	42 736 900	61 359 071	61 958 107

Extrait du rapport financier, page S12

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2019			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2019	2018
Administration générale	1	6 074 441	148 182	6 222 623	6 222 620	5 800 163
Sécurité publique						
Police	2	3 786 390	126 410	3 912 800	4 603 268	4 435 636
Sécurité incendie	3	2 660 552	105 958	2 766 510	2 810 636	2 363 578
Autres	4	428 632	10 085	438 717	395 591	409 015
Transport						
Réseau routier	5	4 243 161	1 877 819	6 120 980	6 120 980	5 710 571
Transport collectif	6	1 351 396	9 469	1 360 865	1 360 865	1 922 862
Autres	7	7 101		7 101	7 101	6 481
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	4 084 163	1 803 065	5 887 228	6 251 879	6 279 915
Matières résiduelles	9	2 985 117	51 987	3 037 104	3 037 104	2 501 668
Autres	10	99 625	26 757	126 382	126 382	357 211
Santé et bien-être	11					
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	930 853	41 903	972 756	972 827	993 426
Promotion et développement économique	13	193 856	85 508	279 364	279 364	230 085
Autres	14		34 940	34 940	34 940	32 827
Loisirs et culture	15	7 622 085	1 533 203	9 155 288	9 155 288	7 907 991
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	1 602 013		1 602 013	1 911 743	1 566 434
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	36 069 385	5 855 286	41 924 671	43 290 588	40 517 863
Amortissement des immobilisations	20	5 855 286	(5 855 286)			
	21	41 924 671	0	41 924 671	43 290 588	40 517 863

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3